

**Séance ordinaire du Conseil de Prévost du 11 novembre 2024**

Plus de cinquante personnes s'étaient déplacées pour la séance. Nous avons appris le décès de monsieur Germain Richer qui fut conseiller de la ville de Prévost de l'an 2000 à 2009, puis maire de l'année 2009 à 2017. Rappelons entre

autres qu'il a soutenu la création du Festival de la BD de Prévost, dont la première édition a eu lieu en 2013. Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille de monsieur Richer. Le drapeau de la Ville

fut mis en berne en hommage à feu le maire Germain Richer.

Selon le maire Paul Germain, le dossier de notre brigade de pompiers est à toute fin réglé, pas de congédiements, pas de fermeture de caserne, une garde en permanence 24 heures sur 24, sept jours sur sept, le schéma de couverture de risque sera respecté. La nouvelle Régie intermunicipale de sécurité et d'incendie Prévost, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme devrait entrer en vigueur en 2026. Monsieur Aspiro, qui fait partie de la brigade d'incendie de Prévost, talonna le maire à la période de questions, à l'effet que la

caserne de Prévost pourrait fermer dans cinq ans et prétendant que la caserne en construction de Bellefeuille pourrait amener à la fermeture de la caserne de Prévost. Pour le maire Germain, il ne peut ni confirmer ni infirmer cette possibilité sur une période aussi longue.

Le nouveau rôle d'évaluation pour les années 2025, 2026, et 2027 est maintenant disponible. Nous apprenons que 52% des évaluations foncières ont augmenté de valeurs et que 40% sont en baisse. Le taux de taxation de 2024 était de 84,6¢ du 100\$ d'évaluation, en 2025, le taux serait entre 55¢ et 60¢ du 100\$. L'augmentation réelle en dollars ne devrait pas dépasser le taux d'inflation de 2024.

Les services de la sûreté du Québec de la Ville de Prévost se verront augmentés de 9,1%.

Les stations de pompage P5 et P6 des égouts sanitaires devront être mises à niveau suite à plusieurs débordements; un contrat d'étude pour régler la situation a été accordé pour une somme de 96 000\$.

La cote part de la Ville de Prévost pour l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dont nous sommes propriétaire à hauteur de 14% s'élève à 182 929\$ pour l'hypothèque et 210 035\$ pour les frais d'exploitation.

Le contrat d'assurance générale 2025 sera couvert par le fonds d'as-

surance des Municipalités du Québec au coût de 815 315\$, soit une augmentation de 10%.

La Ville va procéder à l'adoption de la rivière du Nord proposée par Fondation rivières et apporter un soutien financier de 5000\$ (voire [fondationrivieres.org](http://fondationrivieres.org)).

Une bonne nouvelle pour plusieurs Prévostois, le Transport adapté et collectif de la Rivière-du-Nord sera gratuit pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Notons que 140 stations d'arrêt couvrent le territoire de Prévost et que les réservations doivent être faites en ligne sur le site [tacrndn.ca](http://tacrndn.ca).

Un nouveau projet d'habitation verra le jour dans le secteur du Vieux Shawbridge. Situé sur le site de l'ancien restaurant Raphaël, 145 unités de logement sur cinq étages et 78 de ces unités seront des appartements avec une chambre à coucher et 36 autres avec deux chambres, le reste sera de 16 studios et 15 logements à trois chambres. Le projet compte aussi deux garages souterrains. Monsieur Christian Rodier souligne au maire que des bâtisses de cinq étages ne s'harmonisent pas avec le reste du paysage bâti. La réponse du maire est que si nous désirons garder nos taxes le plus bas possible, nous avons besoin de ces constructions à haute densité.

**NATURELLEMENT**  
**Avec vous depuis 2009**

**Un cimetière naturel et un lieu funéraire unique au Québec.**  
**À travers une mission humaine, nous offrons beaucoup plus que des services funéraires traditionnels.**

**Chacune de nos actions vise à vous offrir de l'apaisement et la tranquillité d'esprit. Une équipe attentionnée, à l'écoute de vos besoins.**

Services funéraires complets | Cérémonie | Exposition | Crémation | Rapatriement

**LES SENTIERS**  
 CIMETIÈRE NATUREL / SERVICES FUNÉRAIRES  
 MAGNUS POIRIER 100 ANS 5 GÉNÉRATIONS

2480, boul. du Curé-Labelle, Prévost | 450 565-6464 | [lessentiers.ca](http://lessentiers.ca)  
 24 heures sur 24 | 7 jours sur 7

**Décès de Germain Richer**



C'est avec une profonde tristesse que la Ville de Prévost a appris le décès de monsieur Germain Richer, ancien maire de la Ville, survenu le 2 novembre dernier.

Élu au conseil municipal en 2000, il a servi la population pendant neuf ans à titre d'échevin, avant d'être élu maire de Prévost en 2009, poste qu'il a occupé jusqu'en 2017.

Germain a laissé une profonde empreinte sur la communauté grâce à son dévouement et à son engagement inébranlable envers ses concitoyens. Le sacrifice de la vie publique n'est pas commun. S'engager dans cette tâche pendant une période aussi prolongée est remarquable.

Germain était profondément attaché à sa ville, avec sa vision qui lui était propre, qu'il a défendue bec et ongles. On ne peut pas lui faire le reproche de ne pas s'être engagé à fond pour Prévost, ni d'avoir soutenu ses convictions.

Germain s'est distingué en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des Prévostois et Prévostois en lançant une vaste consultation qui a servi de tremplin à la définition de la vision de développement de la Ville.

Soucieux de l'essor culturel et du dynamisme de Prévost, il a soutenu la création du Festival de la BD de Prévost, dont la première édition a eu lieu en 2013.

Sous son mandat, de nombreuses initiatives en urbanisme ont été mises en place pour embellir la route 117, ce qui a contribué à transformer Prévost en une ville chaleureuse et attrayante. Grâce à ces mesures, Prévost peut désormais se vanter d'avoir les plus belles vitrines sur la

117 des Laurentides. Germain, tous les mois à travers nos décisions d'urbanisme, nous défendons ton héritage et nous continuerons de le faire.

Oui, nous avons eu des désaccords souvent profonds et inconciliables. Dire que nous nous sommes écorchés mutuellement à maintes occasions est un euphémisme.

Cela dit, au fil du temps, j'ai pu découvrir l'homme qui se cachait derrière le maire. Il ressort de cela que tu as été un politicien avec une résilience exceptionnelle et un stratège politique redoutable. Ce qui est moins connu, c'est ton sens de l'humour parfois déroutant. Tu étais une véritable machine à calembour.

Encore, 7 ans après ta retraite, tu t'inquiétais encore de l'avenir de ta ville. J'aurais aimé en discuter davantage avec toi. Je regrette de ne pas avoir pris le temps d'accorder nos violons une dernière fois. Personne ne pouvait deviner que tu allais nous faire ton ultime blague, celle de partir trop tôt.

Comme maire actuel de la Ville de Prévost, personne n'est mieux placé que moi pour savoir ce que tu as donné. Je te dis merci.

En témoignage de notre profond respect et de notre gratitude profonde, le drapeau de la ville restera en berne jusqu'à tes funérailles.

En mon nom personnel, mais aussi en celui de la ville de Prévost, je tiens à présenter mes plus sincères condoléances à la famille et aux proches de monsieur Richer.

*Maire Paul Germain*

Un hommage public aura lieu le samedi 7 décembre à 15h au complexe funéraire Magnus Poirier (Les Sentiers), situé au 2480, boul. du Curé-Labelle, à Prévost.